






Prévention des risques liés au Coronavirus	
Sauveteur Secouriste du Travail	

En milieu de travail, face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'infection respiratoire par le Coronavirus: toux et/ou essoufflement au repos

Adopter le comportement adapté : se protéger soi, isoler la victime, prendre en charge la victime

Points de vigilance	
	Limiter le temps d'exposition
	Garder la distance minimale de 1 mètre
	Se protéger avec un masque masque chirurgical type R et EPI

Ainsi, face à une victime et dans ce contexte épidémique :

- le Sauveteur secouriste du travail (SST) respectera les consignes de secours applicables dans la collectivité ;
- le SST portera les gants et si possible un masque chirurgical de type R mis à disposition par son employeur ;
- si la victime consciente présente un malaise avec sensation de fièvre ou/et des signes respiratoires (toux...), et si la collectivité en dispose, le SST lui demandera de s'équiper d'un masque chirurgical ;
- les gestes de secours sont inchangés et notamment le contrôle de la ventilation chez une victime inconsciente.
- dans tous les cas, le SST et les témoins devront veiller à bien se laver les mains après l'intervention (et également après le retrait des gants).

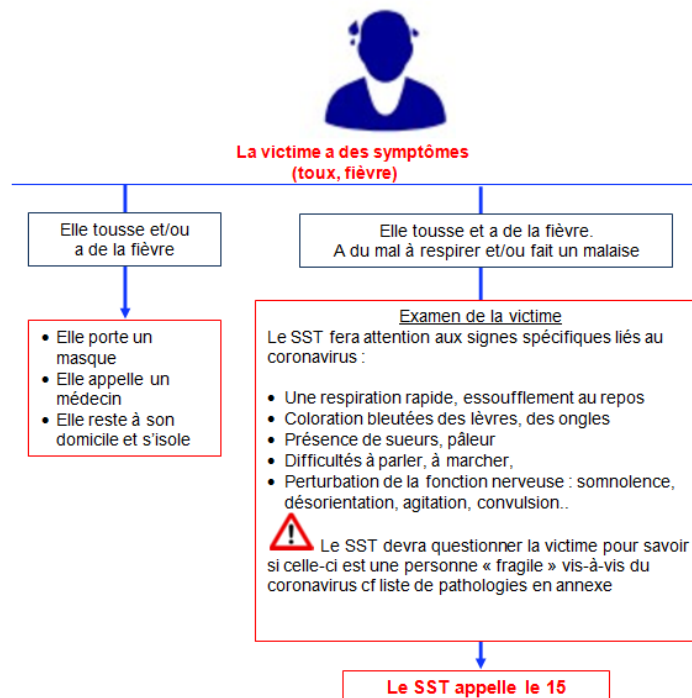
1 Recommandations au secouriste pour intervenir

- Se protéger soi-même
- Se frictionner les mains avec du gel hydro alcoolique avant de porter un masque chirurgical type R
- Porter des gants et des lunettes de protection et si possible une sur-blouse à usage unique
- Demander à la victime de se frictionner les mains avec du gel hydro alcoolique et de s'équiper d'un masque chirurgical
- Essayer de garder la distance de sécurité d'un mètre et expliquer la raison de cette distance afin que la personne garde son calme, ne pas se mettre face à la victime pour porter secours, observer et questionner



2 Le SST sécurise et intervient

- Isoler la victime des autres personnes
- Installer la victime en position assise ou demi-assise ceci afin de permettre une meilleure respiration
- Retirer tout lien pouvant gêner la respiration : ceinture, foulard, bouton, etc.
- Examen de la victime ,complété si possible d'un contrôle de sa température



Si la victime est inconsciente et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque. Au vu du contexte :



- ✓ Ne pas réaliser d'insufflation,
- ✓ Basculer la tête vers l'arrière,
- ✓ Débuter la réanimation cardio pulmonaire immédiatement jusqu'à l'arrivée du défibrillateur et des secours

3. Après l'intervention

- Le SST retire sa sur-blouse à l'envers puis ses gants sur l'envers, se lave les mains, retire ses lunettes et son masque, se lave les mains. (lavage des mains à l'eau et au savon ou friction des mains avec une solution hydroalcoolique)
- Le SST informe l'employeur et le médecin de prévention de son intervention.
Coordonnées du service de médecine préventive
- Le SST donne des conseils à l'employeur sur la nécessité d'interdire l'accès aux locaux avant leur nettoyage spécifique (cf fiche méthode CIG).

Pour plus d'information concernant le coronavirus et COVID-19 je peux appeler le numéro vert 0800 130 000



Annexe : Personnes dont l'état de santé est jugé fragile et personnes vulnérables à risques élevés d'infection grave au coronavirus ainsi que les proches vivants à leur domicile doivent limiter leurs déplacements et leurs contacts, comme le prévoit une ordonnance parue au *Journal officiel* le 16 avril 2020.

Personnes dont l'état de santé est jugé fragile :

- les agents enceintes dans leur 3^e trimestre de grossesse
- les agents pris en charge en affection de longue durée (ALD) au titre des pathologies suivantes :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques ;
- artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques ;
- insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves ;
- maladies chroniques actives du foie et cirrhoses ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ;
- diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- formes graves des affections neurologiques et musculaires (Neuromyopathies et autres, myasthénies et autres affections neuromusculaires) ;
- hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères (drépanocytose) ;
- maladie coronaire ;
- insuffisance respiratoire chronique grave ;
- maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé ;
- mucoviscidose ;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
- paraplégie ;
- vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques ;
- spondylarthrite grave ;
- suites de transplantation d'organe ;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

- les personnes vulnérables c'est-à-dire « à risque de développer une forme grave d'infection au Covid-19 » dont la liste a été définie par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) :

- les personnes âgées de 70 ans et plus (les patients entre 50 et 70 ans doivent être surveillés de façon plus rapprochée) ;
- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée, une insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- les malades atteints de cirrhose au stade B au moins ;

- les patients aux antécédents cardiovasculaires (hypertension artérielle, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque) ;
- les diabétiques insulino-dépendants ou présentant des complications secondaires à leur pathologie (micro ou macro angiopathie) ;
- les insuffisants respiratoires chroniques sous oxygénothérapie ou asthme ou mucoviscidose ou toute pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- les personnes avec une immunodépression :
 - médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlé avec des CD4 <200/mn ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques ;
 - atteint d'hémopathie maligne en cours de traitement ;
 - présentant un cancer métastasé ;
- les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m² : par analogie avec la grippe A(H1N1) ;